



# SOUTENEZ LES ACTIONS ÉCOLE ENTREPRISE DE VOTRE TERRITOIRE

## BORDEREAU DÉCLARATIF

E-mail : sylvie.laine@medeflyonrhone.com  
Adresse : 60 avenue Jean Mermoz, 69008 Lyon

### VOTRE ENTREPRISE

Nom de l'entreprise : .....

SIRET (merci de renseigner les 14 caractères) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Adresse de l'entreprise (numéro et rue) : .....

.....

Code postal : 

--	--	--	--	--

 Ville : .....

Département d'affectation de la taxe d'apprentissage si différent  
de votre implantation : .....

**Montant versé au MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes : ..... euros**  
**(Masse salariale brute x 0.09% x 30%)**

Pour information :

Part principale : Masse salariale brute x 0,59 %

Solde : Masse salariale x 0,09 %

### MODE DE RÈGLEMENT

Dès 2023, la collecte de la taxe d'apprentissage se fera via la plateforme SOLTéA, mise en place par la Caisse des Dépôts. Le MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes, en tant qu'organisme collecteur, reçoit les fonds fléchés par les entreprises et les redistribue aux établissements de formation.

Se référer au document « Taxe apprentissage 2023 - Guide d'utilisation de la plateforme SOLTéA » disponible sur demande.

### INFORMATIONS SUR VOTRE RESPONSABLE DU SUIVI DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

(DESTINATAIRE DU REÇU LIBÉRATOIRE)

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Date - Signature

Cachet de l'entreprise